

# MARCHE ARTISANAL DE NOEL DE ST GAUDENS

Du samedi 12 au dimanche 22 décembre 2020

Présence obligatoire des exposants (vous pouvez vous regrouper pour gérer vos stands)

*Merci de remplir la fiche à la machine, avec l'ordinateur ou en capitales si manuscrit*

## NOM/PRENOM

RAISON SOCIALE/MARQUE

## ADRESSE

N° ET RUE

CP/VILLE

TELEPHONE FIXE

TELEPHONE PORTABLE

ADRESSE MAIL

SITE

## ACTIVITE - DESCRIPTION DES OBJETS PRESENTES

### EMPLACEMENT DEMANDE

Module 2 ml : 175 €     Module 3 ml : 235 €

Module 4 ml : 285 €     Module 5 ml : 335 €

50 € le ml suppl. x ..... ml - Maximum stand : 8 ml

1 seul module par exposant - 1 exposant par module

**Aucune sous-location -même gratuite- autorisée**

### EQUIPEMENT SOUHAITE

	Oui	Non
Table 1,50 ml x 0,80 ml	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Table 1,85 ml x 0,75 ml	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Table 3,00 ml x 0,80 ml	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grille (nombre limité - 1 par stand)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vitrine *1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Branchement électrique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### FACTURATION

Cotisation association obligatoire \*2. .... 20 €

Stand .....

..... ml supplémentaire(s) x 50 €

..... Vitrine (s) x 10 € .....

**TOTAL DÛ** .....

\*1 Vitrine : location : 10 € - Caution : 65 € - Faire un chèque à part pour la caution qui sera détruit en fin du Marché si vitrine rendue en bon état

\*2 A ne régler que si vous ne l'avez pas déjà payée

lors du Salon du Cadeau ou de la Ronde des Artisans St Bertrand de C

**Remarques et/ou demandes spécifiques :**

## REGLEMENT

Le règlement se fait en 2 chèques : 50 % encaissé à l'inscription  
Le solde de 50% sera encaissé le 1er jour du marché

## CAUTION

Un chèque de caution de 50 euros doit être joint au dossier.  
Ce chèque sera détruit en fin de marché si toutes les conditions stipulées dans le règlement sont respectées

## PARTICIPATION

Les participants au Marché 2019 sont prioritaires jusqu'au 30 juin 2020 sauf intérêt contraire au marché

## ANNULATION

En cas d'annulation, se reporter au parag. 11 du règlement

## SURVEILLANCE

Une surveillance de nuit sera assurée tout au long du Marché.  
Nous vous rappelons que l'association ART.COM décline toute responsabilité en cas de vol et que chaque exposant doit posséder sa propre assurance (vol, resp. civile etc...)

## JOINDRE IMPERATIVEMENT A VOTRE DEMANDE

- ✓ photocopie de votre inscription 2020 à la Ch. de Métiers, URSSAF, Maison des Artistes Libres, MSA
- ✓ 5 photos minimum pour les nouveaux exposants ou pour tout changement ou ajout d'activités
- ✓ acceptation du règlement du Marché signée
- ✓ attestation assurance
- ✓ fiche technique du dossier exposant mairie signée
- ✓ chèque de caution stand : 50 €
- ✓ les 2 chèques de règlement
- ✓ chèque de caution vitrine si besoin : 65 €

**Les chèques sont à établir à l'ordre de : ART.COM**

Adresser le dossier complet par **courrier** à :

ART.COM - Marché de Noël

18, Rue Mondon 31800 SAINT GAUDENS

La participation au marché implique l'acceptation pleine et entière du règlement intérieur joint à retourner dûment signé  
(signature du demandeur + cachet professionnel)

***Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté***

